

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE SIKASSO
Cercle de Sikasso
Commune rurale de Kolokoba

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE KOLOKOBA

2006- 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Mai 2006

SIGLES ET ABREVIATIONS

B C : Bureau Communal

CCC : Centre de Conseil Communal

CMDT : Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles

CPC : Coopérative des Producteurs de Coton

CSCOM : Centre de Santé Communautaire

DRPSIAP : Direction Régionale du Plan, de la Statistique, de l'Informatique et de l'aménagement de la population

Ha : Hectare

PASAOP : Programme d'Appui au Secteur Agricole et aux Organisations Paysannes

PASE : Programme d'Amélioration des Systèmes d'Exploitation en Zone Cotonnière

PDESC : Plan de Développement Economique, Social et Culturel

PGRN : Programme de Gestion des Ressources Naturelles

PSA : Plan de Sécurité Alimentaire

T : Tonne

ZPA : Zone de Production Agricole

INTRODUCTION :

Le Plan de Sécurité Alimentaire est un répertoire des activités à mener pour assurer l'autosuffisance alimentaire. Le Conseil Communal de Kolokoba en collaboration avec le Centre de Conseil Communal (CCC) de Sikasso a élaboré son plan de sécurité alimentaire conformément aux directives données au cours de atelier de formation sur l'élaboration et le suivi des programmes de sécurité alimentaire qui s'est tenu à Sikasso en juillet 2005.

Le document du plan de sécurité alimentaire comporte les parties suivantes :

- ✓ Présentation de la commune
- ✓ Contexte et justification du plan
- ✓ Objectifs du plan
- ✓ Identification des problèmes majeurs
- ✓ Grandes orientations du plan
- ✓ Stratégies de mise en œuvre du plan
- ✓ Méthodologie d'élaboration du plan
- ✓ Plan de sécurité alimentaire

I. PRESENTATION DE LA COMMUNE

1.1- Historique de la commune

La commune de Kolokoba à l'instar des autres communes rurales du Mali, a été créée par la loi N° 96 -059 du 4/11/96. C'est une commune du cercle de Sikasso.

Elle est limitée :

- à l'Est par la commune de Missirikoro et Lobougoula ;
- à l'Ouest par la commune de Kaponlondougou ;
- au Sud par la commune de Lobougoula ;
- au Nord - Est par la commune de Farakala.

La commune est constituée de dix (10) villages : Bowara, Missasso, Lobouara, Dozanso, Kolokoba, Zanadougou , N'Gondaga, Loupiasso - Kaniéna , Niantasso et de quatre (4) (hameaux) : Kolokodéni, Sanzana, Nampilizidougou, Diassaba.

Kolokoba est le chef lieu de commune et est situé à 53 km de Sikasso

NB : Bowara Lobouara et Missasso sont les villages récalcitrants de la commune.

1.2- Milieu Physique :

- a) **Climat** : est de type soudano-guinéen avec une pluviométrie qui avoisine 1900mm par an. L'harmattan souffle de Novembre à Mai en période sèche.
- b) **Végétation** : de type arbustif avec des espèces telle que : le Néré, le Karité, le Caïlcedrat.
- c) **Relief** : il est composé essentiellement de terrains sablo-argileux de plateaux de collines.
- d) **Hydrographie** : les plus importants cours d'eau sont : Koongui entre Kolokoba et Sanzana et Kodialan entre Sanzana et Zanadougou.

1.3- Milieu humain :

la commune compte 7 302 habitants repartie comme suite :

N°	villages	Effectif par sexe		Total par village
		Hommes	Femmes	
1	Kolokoba	489	554	1043
2	Bowara	682	745	1427
3	Missasso	297	337	634
4	Lobouara	313	386	699
5	Dozanso	320	340	660
6	Zanadougou	310	435	745
7	N'Gondaga	266	271	537
8	Loupiasso-Kaniéna	82	119	201
9	Kolokodéni	280	325	605
10	Niantasso	338	413	751
	Total population	3377	3925	7 302

Source : Registres recensement niveau mairie.

La population est essentiellement composée de sénoufo .

L'islam, le Christianisme, et l'animisme sont les religions pratiquées par les populations de la commune.

Cependant l'islam demeure la religion dominante.

Répartition de la population par classe d'âge

Classe d'âge	SEXE		Totaux par âge
	Masculin	Féminin	
Moins de 1 an	120	130	250
1 à 13 ans	1191	1251	2442
14 à 17 ans	634	679	1313
18 à 59 ans	1224	1582	2806
60 ans et plus	208	283	491
Totaux par sexe	3377	3925	7 302

Source : Mairie

La jeunesse constitue la majeure partie de la population, elle est la principale source de la main d'œuvre.

1.4- Activités économiques

Les principales activités des populations sont : l'agriculture et l'élevage

a) Agriculture :

L'évolution des superficies, des productions et des rendements des principales spéculations de la campagne 2005-2006 se présente comme suit :

Villages	Maïs		Mil		Sorgho		Total (tonnes)
	Superficies	Productions	Superficies	Productions	Superficies	Productions	
Kolokoba	204	475,524T	155	131,905T	-	-	607,429T
Bowara	163	379,953T	183	155,733T	19	20,862T	556,548T
Missasso	92	214,452T	76	64,676T	-	-	279,128T
Lobouara	117	272,727T	62	52,762T	-	-	325,489T
Dozanso	78	181,818T	91	77,441T	-	-	259,259T
Zanadougou	87	202,797T	45	38,295T	-	-	241,092T
N'Gondaga	90	209,790T	47	39,997T	-	-	249,787T
Loupiasso-Kaniéna	97	226,107T	52	44,252T	-	-	270,359T
Kolokodéni	105	244,758T	55	46,805T	2	2,196T	293,759T
Niantasso	84	195,804T	60	51,060T	-	-	246,864T
TOTAL	1117	2 603,727T	826	702,926T	21	23,058T	3329,714T

Source : ZPA Bowara

Les rendements à l'hectare sont les suivants :

- maïs : 3 331kg/ha
- mil : 851kg/ha
- sorgho : 1 098kg/ha

b) Elevage : le cheptel communal se présente comme suit :

Village	Cheptel			Parcs de vaccination	Nbre de pistes pastorales
	Bovins	Ovins/capri ns	Asins		
Kolokoba	1503	1740	54	-	-
Bowara	607	1250	42	-	-
Missasso	419	258	50	-	-
Lobouara	235	115	30	-	-
Dozanso	367	244	32	-	-
Zanadougou	585	280	24	-	-
N'Gondaga	583	388	18	-	-
Loupiasso - Kaniéna	475	90	20	-	-
Kolokodéni	435	215	24	-	-
Niantasso	389	216	22		
Total	5598	4796	316	-	-

Les principales maladies du bétail sont : La Trypanosomose, la Pneumopathie, la Pastereullose, Parasitose externe (tique de gale), la Parasitose interne.

L'absence de pistes pastorales est un facteur de conflits entre éleveur et agriculteur. Les cas de conflits entre ces acteurs sont gérés en première instance par le chef de village et ses conseillers, en cas d'échec les conflits sont gérés par les autorités administratives (sous-préfecture, gendarmerie, tribunaux).

La transhumance des animaux de la commune a eu lieu en saison sèche vers : Lobougoula, et Kadiolo.

c) Situation de la cueillette : activité des femmes concerne le Karité et le Néré, ces deux productions constituent une principale source de revenu aux femmes.

1.5- Autres activités :

a) Education : la commune dispose d'une école fondamentale publique à 6 salles de classes à Kolokoba, une école publique à 3 salles de classes à Bowara, une école communautaire à 2 salles de classes à Zanadougou, une école communautaire à 2 salles de classes à N'Gondaga et 1 école de type PRODEC à 3 salles de classes à Niantasso. Dozanso une salle de classe : Centre d'Etude pour le Développement (CED).

Il est à noter que chaque village a son centre d'alphabétisation .

b) Santé : la commune dispose d'un Centre de Santé Communautaire (CSCOM) à Kolokoba, à côté de la médecine moderne, il existe la médecine traditionnelle. Chaque village dispose de tradi-thérapeutes et d'accoucheuses traditionnelles.

c) Société civile : elle comprend l'association villageoise (AV) ; l'association des jeunes (AJ) ; l'association de santé communautaire (ASACO) ; l'association des parents d'élèves (APE) l'association des chasseurs (AJ) ; les associations des femmes dans chaque village, l'association des planteurs de la commune rurale de Kolokoba (APCRK).

e) **Situation socioculturelle** : elle est dominée par la chefferie traditionnelle, il existe des associations telles que, les Associations villageoises (AV) ; les associations des jeunes (AJ) ; les associations des femmes ; l'association des planteurs de la commune rurale de Kolokoba (APCRK).

Dans la commune, traditionnellement on rencontre les instruments de musique suivants : le balafon, le cicaara ; le tam-tam.

II– CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE :

La décentralisation malienne et les lois qui la régissent ont transféré aux collectivités territoriales certaines compétences pour leur permettre d'assurer :

- Le Développement local.
- Une bonne gouvernance locale.
- La participation des populations à la gestion des affaires locales.

Les lois qui régissent la décentralisation sont entre autres :

- La loi n° 96-059 du 04/11/1996 portant création des Communes,
- La loi n° 93-008 du 11/02/1993 déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales,
- Le loi n° 95-034 du 12/04/1995 portant code des collectivités territoriales en République du Mali

C'est dans l'optique d'une gestion propre de leurs affaires que le Conseil Communal de Kolokoba a décidé :

- De consulter les autorités villageoises sur les questions relatives à la Sécurité Alimentaire dans la commune,
- D'élaborer et d'adopter par délibération un plan de Sécurité Alimentaire pour la commune.

Le présent Plan de Sécurité Alimentaire s'inscrit dans les missions et attributions des autorités communales.

III– OBJECTIFS DU PLAN :

3.1. Objectif général

Le Présent Plan de Sécurité Alimentaire de la Commune Rurale de Kolokoba vise à renforcer l'autosuffisance alimentaire dans la commune.

3.2. Objectifs spécifiques :

Les Objectifs Spécifiques du présent Plan sont :

- Organiser les différents de la commune,
- Augmenter les revenus des populations.

IV. Besoins alimentaires des populations de la commune

Village	Population	Quantité de céréales nécessaire
N'Gondaga	537	151,971 T
Kolokoba	1043	295,169 T
Zanadougou	745	210,835 T
Dozanso	660	186,780 T
Kolokodeni	605	171,215 T
Loupiasso-kanièna	201	56,883 T
Niantanso	751	212,533 T
Lobouara	699	197,817 T
Bowara	1427	403,841 T
Missasso	634	179,422 T
TOTAL	7 302 Habitants	1887,044 T

Les besoins alimentaires par individu en troisième région du Mali étant de 283 kg/an, les 7 302 habitants de Kolokoba auront besoins de 1887,044 T de céréales par an pour assurer la sécurité alimentaire dans la commune.

Quelles sont les problèmes qui se posent à cette production ?

V. Identification des problèmes majeurs en sécurité alimentaire

Domaines	Problèmes	Localisation
Agriculture	Manque de marché pour les produits agricoles	Commune
	Pratique difficile du jardinage	Commune
	Arrêt précoce des pluies	Commune
Pêche	Non pratique de la pisciculture	Commune
Elevage	Inorganisation des éleveurs de volaille	Commune
Désenclavement	Mauvais état des pistes	Kolokoba-Sanzana Zanadougou-Sanzana
Economie	Manque d'organisation des producteurs	Commune
	Mauvaise gestion des stocks	

VI - ORIENTATION GENERALE DU PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE

Le présent plan vise à assurer à la commune une autosuffisance alimentaire. Il ambitionne d'améliorer de manière significative les conditions de vie des populations du point de vue alimentaire et de renforcer les institutions locales de la commune.

De façon plus précise le conseil communal orientera son intervention sur la lutte contre la pauvreté et la création d'activités génératrices de revenus.

VII. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN

Pour l'atteinte de chaque objectif spécifique déterminé, les activités suivantes seront menées :

Objectifs spécifiques	Activités à mener
- Renforcer les organisations des différents producteurs dans la commune,	- Création de banques de céréales, - Formation des producteurs à la gestion des stocks, - Création et reconnaissance des Associations des producteurs.
- Augmenter les revenus des populations	- Surcreusement de mares, - Confection de pistes, - Instauration de variétés hâtives, - Pratique du jardinage, - Pratique de la psi culture dans la commune, - Sensibilisation des planteurs, - Sensibilisation pour une meilleure pratique de l'élevage de la volaille.

VIII. METODOLOGIE D'ELABORATION DU PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE

Le Plan de sécurité alimentaire de la commune de Kolokoba a été fait selon la méthodologie suivante :

Etape1 : Campagne d'information et de sensibilisation

En juillet 2005, les responsables de la commune de Kolokoba avaient participé à un atelier de formation sur l'élaboration et le suivi des programmes de sécurité alimentaire.

Après cet atelier, les responsables de la commune ont donné l'information à tous les villages de la commune sur l'élaboration prochaine d'un Plan de sécurité alimentaire pour la commune. L'objectif de l'information des populations était d'acquiescer l'adhésion de tous les acteurs à l'élaboration de ce plan. Les acteurs informés sont : les élus, les associations socioprofessionnelles de la commune, les leaders communautaires, les autorités locales, les services déconcentrés de l'état et autres partenaires.

Les aspects abordés dans le message d'information étaient les suivants :

- Qu'est – ce un Plan de sécurité alimentaire,
- Pourquoi un Plan de sécurité alimentaire,,
- Comment élabore t-on un Plan de sécurité alimentaire,
- Quand et avec quels acteurs l'élabore- t- on ?

Toutes les questions posées par la suite ont fait l'objet d'une réponse claire et précise.

Etape 2 : Etablissement de la situation de référence et identification des potentialités, des besoins et aspirations de la commune en matière de sécurité alimentaire.

La situation de référence a été établie en fonction du plan quinquennal de développement économique social et culturel dont la commune dispose pour la période 2004-2008.

Etape 3 : Synthèse communale

C'est le recensement des problèmes et aspirations des villages en présence des délégués de chaque village pour confirmation.

Etape 4 : Atelier de planification

L'atelier de planification des activités de sécurité alimentaire a regroupé tous les acteurs de la commune. Il a été animé par le CCC. Au cours de cet atelier les éléments de base sont produits pour l'élaboration du PSA. Il a été marqué par un bref aperçu sur les différentes étapes pour la réalisation du Plan. Les problèmes et aspirations retenus ont été transformés en objectifs et des activités réalisables ont été préconisées.

Etape5 : Elaboration du document du PSA

C'est la description du Plan à partir des résultats de l'atelier de planification.

Etape6 : Restitution et validation du PSA

Le document rédigé est restitué aux populations aux fins d'amendement avant d'être adopté par le CC.

IX – PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE

Objectif global	Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Montants	Sources de financement				Périodes 2006-2010				
						Commune	C. de Cercle	Etat	Partenaires	06	07	08	09	10
renforcer l'autosuffisance alimentaire dans la commune	Renforcer les organisations des producteurs dans la commune,	Création de banques de céréales	14 banques de céréales sont construites	14 banques sont construites	28 000 000	28 000 000				x	x	x		
			14 banques sont équipées	14 banques sont équipées	28 000 000	5 600 000	-	22 400 000	-	x	x	x	x	x
		Formation des producteurs à la gestion des stocks	Les producteurs maîtrisent la gestion des stocks	Nombre de sessions organisées	5 000 000	5 000 000	-	-	-	x	x	x	x	x
		Organisation des producteurs de la commune	Des comités des différents producteurs sont mis en place	Mise en place des comités des producteurs	600 000	600 000	-	-	-	x	x			
	Augmenter les revenus des populations	Construction de barrages	Des barrages sont installés sur les plaines de Zanadougou, Niantanso et N'Gondaga	Des barrages construits	45 000 000	2 250 000	-	42 750 000	-		x	x	x	
		Construction de ponts	Les ponts sur les pistes de : kolokoba-sanzana et Zanadougou-Sanzana sont construits	Ponts construits	30 000 000	6 000 000		24 000 000		x		x		

		Instauration de variétés hâtives	Des variétés hâtives sont introduites dans la commune	Des variétés hâtives de semences existent	250 000	250 000	-	-	-	x	x	x	x	x
		Pratique du jardinage	Des espaces sont aménagés pour le jardinage	Le jardinage est pratiqué	2 000 000	1 000 000	-	-	1 000 000	x	x			
		Pratique de la psi culture	la mare de Dazanso est aménagée pour la psi culture	La psi culture est pratiquée à Dozanso	15 000 000	750 000	-	14 250 000	-	x				
		Sensibilisation pour la plantation des arbres fruitiers	Beaucoup d'arbres fruitiers sont plantés	Des arbres fruitiers plantés	125 000	125 000	-	-	-	x	x	x	x	x
		Sensibilisation pour l'élevage de la volaille	L'élevage de la volaille est intensifié	L'élevage de la volaille est bien pratiqué	125 000	125 000	-	-	-	x	x	x	x	x
TOTAL					154 100 000	49 700 000		103 400 000	1 000 000					

ANNEXES

Liste des participants à l'atelier de planification des activités de sécurité alimentaire

N°	Prénom-Nom	Fonction	Village
01	Fatogoma KONATE	Maire	Kolokoba
02	Yassi DIABY	Secrétaire Général	Kolokoba
03	Diakalia DIABATE	Enseignant	Zanadougou
04	Métopèguè KONATE	CPC	Kolokoba
05	Mélégué KONATE	1 ^{er} Adjoint	Kolokoba
06	Tiantio BAYOKO	2 ^e Adjoint	Kolokoba
07	Siaka KONATE	Cultivateur	Kolokodeni
08	Seydou SANOGO	Cultivateur	Dozanso
09	Madou KONE	Cultivateur	Kolokodeni
10	Madou KEITA	Cultivateur	Zanadougou
11	Niogo BAYOKO	3 ^e Adjoint	Kolokoba
12	Arouna SANOGO	Conseiller	Niantanso
13	Daouda SANOGO	Cultivateur	Zanadougou
14	Ladji SANOGO	Cultivateur	Niantanso
15	Seydou DIABATE	Cultivateur	Zanadougou
16	Siaka BAYOKO	Cultivateur	Diassaba
17	Seriba DIARRA	Conseiller	Kolokodeni
18	Mamadou BAYOKO	Cultivateur	Diassaba
19	Adama KONATE	Chef de Village	Kolokoba
20	Issa BENGALY	Employé Mairie	Kolokoba
21	Zoumana OUATTARA	Conseiller	N'Gondaga
22	Mégueto KONE	Cultivateur	Missasso